

« Langue unique ou modélisation du contact des langues dans l'université mondiale ? » (introduction à l'axe 3 du colloque annuel de l'AUF *L'université en contexte plurilingue dans la dynamique numérique*), AUF, Edition des Archives Contemporaines, 159-166, 2016

Langue unique ou modélisation du contact des langues dans l'université mondiale ?

Pierre Escudé (Université de Bordeaux) et Laurent Gajo (Université de Genève)

Nous savons que la langue française a longtemps été principale dans le monde, et le reste dans les sphères diplomatiques, scientifiques, des sciences humaines, de la littérature, de la philosophie, de la politique. Cette réalité a débordé le continent européen des cours aristocratiques et des communautés scientifiques et progressistes depuis le siècle des Lumières jusqu'à nos jours, s'imposant jusqu'au nouveau continent quand il s'est agi de créer un gouvernement nouveau. Benjamin Franklin dans ses *Proposals Relating to the Education of Youth in Pennsylvania*¹ édités en 1749, pense déjà à l'éducation de la nouvelle société américaine : le français est la langue de l'éducation scientifique, au côté du latin et du grec ; le français est la langue de commerce, au côté de l'allemand et de l'espagnol. On sait que la littérature française est la plus primée par le jury des Nobels (15 prix, pour 11 aux États-Unis²). Cette représentativité tous azimuts de la langue française, dans tous les domaines, sur tous les continents, est également largement présente dans le spectre social : la langue française est connue, reconnue, dans les couches populaires de toutes les sociétés. Les attentats terroristes de 2015 ont pu, hélas, démontrer l'empathie et la reconnaissance planétaire pour ce que la langue française représente et communique. De fait le français est aujourd'hui une des langues les plus reconnues dans les domaines institutionnels, politiques ou scientifiques, c'est également l'une des langues les plus parlées au monde, et sans doute l'une de celles qui possède la démographie linguistique la plus vive.

Mais la langue française, forte de cette histoire longue et « internationale », a également une expérience formidable du contact des autres langues, du dialogue avec elles, même si cette histoire a été parfois une histoire de domination, dans un sens ou dans l'autre. Cette histoire pleine permet une nouvelle considération de ce que sont les langues dans leurs rapports et leurs contacts dans un monde désormais tout autant globalisé qu'étanche.

On connaît le mot célèbre de Paul Valéry : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles³ ». Nous savons également que nulle langue n'est universelle : seul le langage, la capacité au langage, l'est. La langue, elle, est infiniment culturelle, c'est-à-dire le produit d'une histoire, d'un choix historique, d'une construction,

1 <http://www.archives.upenn.edu/primdocs/1749proposals.html>.

2 Samuel Beckett, qui a écrit plusieurs de ses ouvrages en français avant de les traduire en anglais, est comptabilisé par l'Académie Nobel comme un auteur d'expression anglaise. Gao Xingjian a écrit plusieurs pièces de théâtre en français mais écrit ses romans en mandarin, langue à laquelle il est associé par l'Académie.

3 Paul Valéry, *Variété 1*, Paris, Gallimard, 1924. Quelques pages plus loin, Valéry se demande si l'Europe va conserver sa prééminence mondiale dans tous les domaines ou occupera la place que la géographie lui assigne : « un petit cap du continent asiatique ».

d'une volonté – donc également, d'une politique linguistique concertée. L'expérience de la langue française est peut-être un atout important pour repenser les rapports des langues entre elles, c'est-à-dire des communautés de locuteurs entre elles, que ce soit dans les domaines scientifiques, politiques, ou tout simplement humains. On parle d'un modèle dominant qui s'installe, et qui serait le modèle anglo-américain. Oui, l'anglais (l'anglo-américain) « prend des parts de marché » hyper-dominantes dans l'ensemble des secteurs des activités intellectuelles, et notamment dans la sphère universitaire mondiale, européenne, et même française. La capacité de tous à maîtriser de manière autonome une langue commune est une très bonne chose. En revanche, une situation de monopole linguistique, dans quelque secteur que ce soit, sur quelque sphère que ce soit, est une situation très préoccupante tant pour les sphères que pour les secteurs concernés. Comme le dit le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond, « La domination quasi monopolistique d'une langue, quelle qu'elle soit, inhibe le jeu des mots et des idées, souvent stimulé par les traductions, passages et échanges d'une langue à l'autre » (Lévy-Leblond, 1996: 244). La situation de monopole signifie l'abord par un canal unique pour l'ensemble des savoirs, et l'ensemble des personnes le construisant ou s'y alimentant. On en conçoit les conséquences funestes. On en lit les comportements individuels, de groupe ou de masse, et parfois les dérives alimentées par l'opportunisme, l'aubaine, les stratégies de premier degré permettant de compenser par un gain, immédiat ou non, la perte parfois irrémédiable de ce qui est dénié.

De fait, l'expérience linguistique nous apprend que cette situation est toujours tempérée de l'intérieur même. Le phénomène linguistique, nous apprend Ferdinand de Saussure, fonctionne par deux forces qui « agissent sans cesse simultanément et en sens contraires : d'une part l'esprit particulariste, "l'esprit de clocher" ; de l'autre, la force "d'intercourse" » (Saussure, 1972 : 281). Le principe unifiant qu'est la fusion d'intercourse est sans cesse corrigé par l'action persistante d'un particularisme. C'est ce que nous apprend l'étude de la langue appliquée aux champs universitaires : la langue anglaise (ou française) de la physique n'est pas la même que la langue anglaise (ou française) de la botanique, et que dire de ces langues sur les champs des sciences humaines. Et cette langue sera différente d'un campus à l'autre, d'un universitaire à l'autre. La connaissance profonde et la maîtrise opérationnelle des deux forces que désigne Ferdinand de Saussure n'est pas une capacité aisée : l'immersion culturelle, la compétence transversale des domaines langagiers, la maîtrise de tout un inconscient de la langue, sont des éléments dont seule une minorité de locuteurs dans la langue est capable. On mesure ici toute l'équivoque d'une massification des savoirs par un unique canal, qui serait tout à la fois celui de l'invention, de la construction, de la validation, de la dissémination. Le média porte, et de fait modèle, et finalement produit, le concept. Un média particulier modèle, produit un concept ou un champ de connaissance particulier. Un média unique modèle et construit un concept unique. Si l'on saisit la supercherie intellectuelle d'une telle démarche, on ne peut que s'opposer à la force d'adhésion mécanique qui va vers cet unanimité. L'universalité est-elle vouée à la standardisation, à ce que d'aucuns peuvent nommer également le « capitalisme académique » sans garde-fous, à la « productification des connaissances » ? Mais c'est ici que l'expérience, sans doute unique, de la langue française, langue de « grande domination » et ayant travaillé à ce que signifie la domination, peut apporter des éléments de proposition dans la sphère universitaire.

L'usage des langues en domaine francophone : un tripode dynamique

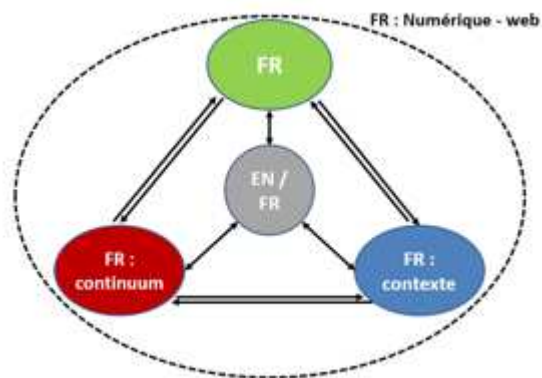
La vision binaire (langue dominée/langue dominante) faisant du français soit une langue d'expansion forte (notamment colonisatrice, géographiquement, scientifiquement, etc.) soit une langue en situation de reflux (jusqu'à l'espace de l'université française, coupable d'ouvrir grand les vannes de la nouvelle langue dominante, l'anglais) est à la fois caricaturalement vraie, et évidemment fausse. Le rapport entre langues est un rapport continuent dialectique puisqu'en toute langue comme dans le langage « agissent sans cesse simultanément et en sens contraires » deux forces opposées et indissociables. C'est donc dans le *rapport* entre langues, dans l'organisation de leur contact que se joue toute l'intelligence des langues.

La représentation sous forme d'un tripode peut synthétiser les connexions dynamiques entre langues dans l'université. Au centre, les grandes langues du savoir – grandes tant dans l'invention que dans la dissémination. On se gardera de réduire la dissémination aux seuls articles, articles courts ou moyennement longs, mais qui sont également modelés par le média qui les prend en charge – openweb, revues indexées sur des critères internationaux, c'est-à-dire *in fine* soumis aux règles de prescription de la dominance langagière anglo-américaine. En France, le travail actuel de « République numérique⁴ », avec les débats évidents et nécessaires que ce travail exige, montre toute la nécessité de développer un média commun pour la dissémination des travaux scientifiques. Mais au-delà des articles, la langue française s'est développée sur des thèses plus longues, ardues, pour beaucoup épuisées ou hors édition, et qui font sans aucun doute l'une des forces de la recherche francophone, et sa singularité sur bien des secteurs scientifiques. L'accès à ce patrimoine demeure sans aucun doute une nécessité également.

L'université francophone, et l'université francophone en relation avec l'université non francophone, ne peuvent se réduire à un monolinguisme pour un ensemble de raisons parmi lesquelles l'ouverture des sciences développées dans le monde francophone à des étudiants ou des chercheurs non francophones, le fait que la science n'est pas réductible à une langue, si prestigieuse soit-elle, etc. Le centre de notre tripode n'est donc pas l'unique langue (française en l'occurrence) mais la coexistence de deux « grandes langues » de travail. Mais, de la même manière, si nous conservons le seul noyau central du tripode (le noyau gris anglais/français de notre schéma), et ceci en parfaite continuité avec l'histoire longue du fonctionnement en opposition binaire entre langues (grande/petite langue, langue dominante/langue dominée), cette coexistence serait bientôt amenée à un rapport d'étanchéité, et peut-être de fait de domination sous la mécanique d'un processus diglossique désormais bien établi. Que ce soit français et anglais, ou espagnol, ou portugais, ou arabe, ou toute autre langue – et finalement de toute autre langue –, la répartition entre deux langues de travail mènerait de facto à un raidissement binaire de tout contact.

4

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/projets/pl3318.asp>.



Voici pourquoi les langues de travail (et non plus l'unique langue, ce qui est déjà un saut qualitatif important) sont en tension équilibrée dans un cadre plus large encore, dans un rapport de triangulation. La première pointe de ce triangle est le français lui-même, langue officielle, langue commune, de la communauté nationale où se situe l'université – ainsi pour la France, la Suisse francophone, la Belgique, le Québec, etc. Le rapport langues universitaires/français permet d'équilibrer dans ces espaces historiés la présence affirmée d'une langue totale, avec son capital global d'apport poétique, populaire, historique, que condensent les deux capitaux du français que sont force « d'intercourse » et l'ensemble de ses « esprits de clocher ». On se souvient de la leçon du sociolinguiste de langue catalane Victor Aracil, selon lequel le bilinguisme entre deux langues en état de diglossie n'est qu'un mythe, s'il n'y a pas un espace de sécurité monolingue, que les joueurs de go appellent *liberté* et sur lequel la communauté peut respirer sans se faire asphyxier par une autre. Ce rapport est donc essentiel dans les pays de la francophonie où le français est langue première, ou officielle.

Le second rapport est celui du « français en contexte » et, de fait, « en contact ». Cet espace est vaste puisqu'il peut aller à des communautés où le français est langue ayant un statut historique, mais qui accueille également d'autres langues universitaires (Vietnam, États-Unis d'Amérique, Égypte...). Un rappel de la construction des savoirs avec ou par le français (en histoire littéraire à l'université turque, en anthropologie à l'université brésilienne, etc.) fait de cette langue un appoint appartenant finalement à l'histoire universitaire de la communauté.

Le troisième rapport peut sembler plus lointain encore. Or, nous souhaiterions montrer qu'il n'en est que plus fort. Il s'agit non plus tant d'un contexte historique ou scientifique de continuité, mais d'un contexte linguistique en continuum. Nous souhaitons ici rappeler l'existence d'un très vaste réseau des communautés scientifiques de langues de même famille que le français, réseau d'intercompréhension de et en langues romanes. Ces langues, parlées par 42 % des citoyens de la Communauté européenne, sont ensemble l'un des deux ou trois plus vastes groupes langagiers de la planète, présent sur les cinq continents, et sans doute majoritaire sur trois d'entre eux. Une véritable connivence linguistique réunit effectivement le français à l'espagnol, au portugais, à l'italien, au roumain également. Une formation rapide et dense à l'intercompréhension permet au niveau universitaire l'accès à une compétence B2 en compréhension écrite pour tout étudiant (ou chercheur) ayant déjà la maîtrise d'au moins une des langues de ce continuum. Le français, par la force et la densité de ses réseaux universitaires, par la richesse des équipes qui travaillent sur l'intercompréhension appliquée

au monde universitaire⁵, possède une expertise et une ingénierie qui ne demandent qu'à être mises à disposition de l'université francophone, dans ce vaste contexte ! Déjà des travaux pionniers traitent d'un continuum entre français et anglais, faisant du français la langue pont entre le système roman et le système dominant anglo-américain.

Le plurilinguisme entre fonction constitutive et fonction véhiculaire

La réflexion sur la place du français dans l'université pose tout à la fois deux questions importantes. La première interroge les conditions de la pratique de la langue, ces conditions sont notamment technologiques : nul doute que l'expertise numérique sera à faveur de cette nouvelle étape de développement. La seconde question interroge la place même du langage et du plurilinguisme dans le processus complexe de l'invention à la dissémination du savoir scientifique. La langue peut assumer au moins deux fonctions par rapport au savoir scientifique : véhiculaire ou constitutive (Berthoud & Gajo, 2016). Par la fonction véhiculaire, la langue sert principalement de transmetteur ; par la fonction constitutive, elle intervient fondamentalement dans la fabrication même des savoirs. Quant au plurilinguisme, dans le premier cas, il doit garantir une diffusion large, rapide et, si possible, économique ; dans le second cas, il offre des angles différents sur un savoir complexe, non partagé, il présente une résistance utile au questionnement scientifique. Deux ouvrages issus de travaux récents en philosophie nous aident à comprendre ce rôle constitutif des langues et du plurilinguisme : « Penser entre les langues » (Wismann, 2012), « Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles » (Cassin, 2004). Les titres sont suffisamment éloquents pour nous montrer que l'enjeu de la science se trouve « entre les langues », dont les décalages, les ruptures, les glissements aiguillonnent la réflexion. Evidemment, il n'est pas étonnant que de tels arguments proviennent de la philosophie. Certes, fonctions constitutive et véhiculaire n'occupent pas tout à fait la même place dans les différentes disciplines scientifiques, mais il est à souligner que, dans aucune science le travail ne se réduit au véhiculaire (voir citation de Lévy-Leblond ci-dessus). Il s'agit sans doute davantage de distinguer des secteurs d'activités académiques et des contextualisations de ces activités (locale, régionale, internationale). On peut citer par exemple une réunion au sein d'une équipe de recherche, un cours magistral ou une communication lors d'un colloque international ; ou encore la rédaction d'une thèse de doctorat, sa soutenance et la présentation des résultats aux acteurs de terrain. La part de telle ou telle langue, et du plurilinguisme en tant que tel, ne s'y présentera pas de la même façon. Fonction constitutive et véhiculaire jouent toutes deux un rôle important mais variable dans la chaîne de production et de diffusion du savoir scientifique. Il est toutefois urgent de ne pas isoler, de ne pas considérer séparément les maillons de cette chaîne. Ainsi, un savoir produit – et négocié – de manière plurilingue, même quand il est présenté selon un mode monolingue, par exemple lors d'une conférence internationale, porte les traces de son élaboration

⁵ Nous pouvons tout au moins citer quatre universités françaises qui sont tête de pont de projets européens ou internationaux en ce domaine : Aix-en-Provence, à la suite des travaux de Claire Blanche-Benveniste et désormais de Sandrine Caddeo (programme Eurom5) ; Grenoble, à la suite des travaux de Louise Dabène et désormais de Christian Degache (programme Galapro et Miriadi) ; Reims, avec l'équipe d'Eric Castagne (programme ICE) ; Toulouse, avec l'équipe de Pierre Escudé (programmes Euromania et IC4+).

plurilingue (voir notamment Nussbaum, Moore & Borràs, 2013). Une prise de conscience de cet état de fait conduit à ne pas voir l'internationalisation comme une standardisation incarnée par un nécessaire monolinguisme. Même à l'international d'ailleurs, des modalités de communication plurilingue restent possibles.

La contextualisation des activités académiques interpelle une autre dimension des langues et des savoirs, en l'occurrence leur lien à la communauté, leur ancrage social. A l'heure où l'on parle d'accès libre aux savoirs et de démocratisation de la science, une prise en compte des langues locales semble indispensable. Pour revenir au tripode présenté ci-dessus (voir schéma), une telle prise en compte peut démarrer par le pôle « français en contact » pour interroger le centre du schéma – à savoir les rapports entre français et anglais – et rejaillir sur les autres pôles. Le lien à la communauté ne saurait se réduire au lien au marché, en encore moins au marché « outillé ». En effet, certains canaux valorisent le savoir scientifique grâce à une visibilité large et standardisée, qui passe notamment par l'indexation des revues. Si de tels outils méritent d'être étendus largement pour intégrer une diversité de cultures scientifiques, ils n'épuisent pas le processus de valorisation entre chercheurs et société civile.

Pour en revenir à la place du numérique, il paraît raisonnable de penser que, dans un horizon temporel assez proche, les technologies prendront facilement le relai de la fonction véhiculaire des langues et de la « productification » des savoirs. Pour la fonction constitutive et la production (fabrication) des savoirs, il en va autrement. Dans cette perspective, le contexte plurilingue de l'université peut être considéré comme une chance pour une interroger les conditions de fonctionnement d'une université plurilingue et, au-delà, d'une science multipolaire.

Références

- Berthoud & Gajo (2016). Le plurilinguisme comme révélateur de médiation et instrument de remédiation. In Curea, A. et al. (éds), *Discours en présence. Hommage à Liana Pop*. Cluj University Press.
- Cassin, B. (dir.) (2004). *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*. Paris : Seuil/Le Robert.
- Lévy-Leblond, J.-M. (1996). *La pierre de touche : la science à l'épreuve*. Paris : Gallimard.
- Nussbaum, L., Moore, E. & Borràs, E. (2013). Accomplish Multilingualism Through Plurilingual Activities. In Berthoud, A.-C., Grin, F. & Lüdi, G. (Eds.), *Exploring the Dynamics of Multilingualism. The DYLAN Research Project*. Amsterdam, Philadelphia : Benjamins.
- Saussure (de), F. (1972). *Cours de Linguistique Générale*. Payot.
- Wismann, H. (2012). *Penser entre les langues*. Albin Michel, Bibliothèque Idées.